

*AFP (30/05/08)*

Halles: le jardin Lalanne ne peut être maintenu à l'endroit actuel

PARIS, 30 mai 2008 (AFP) - La mairie de Paris réaffirme que le jardin Lalanne ne peut être maintenu "à son emplacement actuel" dans la rénovation des Halles, mais souhaite poursuivre "la concertation avec les habitants et les associations".

Dans un communiqué vendredi, la mairie de Paris indique qu'elle a organisé jeudi un groupe de travail pour expliquer pourquoi le jardin d'aventures ne pouvait être maintenu à son emplacement actuel dans le cadre de l'aménagement du quartier des Halles.

"La mairie de Paris comprend l'attachement que peut susciter le jardin Lalanne mais il est de sa responsabilité d'aller de l'avant", alors que la restructuration des Halles constitue "un projet urbain global".

Selon la mairie, le jardin Lalanne conçu dans les années 80 ne "s'intègre pas dans la stratégie urbaine retenue. Il contredit notamment la volonté d'une grande ouverture entre la Canopée de Patrick Berger et le jardin".

La mairie "souhaite poursuivre la concertation avec les habitants et les associations": des réunions sont prévues sur le cahier des charges des nouvelles aires de jeux et l'aménagement de la frange nord du site à proximité de Saint-Eustache".

Le nouveau "terrain d'aventures" doit être livré à l'été 2010.